

# DYNAMIQUES GENRE

Bulletin trimestriel trilingue du programme régional  
Euromed Egalité Hommes-Femmes, financé par l'Union européenne.



[www.euromedgenderquality.org](http://www.euromedgenderquality.org)

## SOMMAIRE

### Atelier Régional 02

Violence fondée  
sur le genre :  
un cadre commun

### Publication 04

Les conclusions  
d'Istanbul en trois langues

### Analyse 05

La condition féminine  
décortiquée dans huit pays

### L'Equipe 05

Florence Raes

### La parole à... 06

Salwa Hadib Ganam,  
Autorité palestinienne

### La voix de la presse 08

Les femmes revendiquent  
leur place en politique

## EDITORIAL

### L'esprit d'Istanbul souffle sur Marrakech



Les 11 et 12 novembre prochains aura lieu à Marrakech un événement majeur pour celles et ceux qui œuvrent à l'égalité fondée sur le genre. Dans l'esprit de la Conférence d'Istanbul de 2006, s'ouvrira la deuxième conférence ministérielle de la région euro-méditerranéenne visant à "promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes". Comme en Turquie, trois ans plus tôt, tous les ministres ayant les affaires féminines en charge seront conviés. Sous l'égide de l'Union pour la Méditerranée, nouvellement fondée en 2008, ils feront face à un agenda chargé dont ils mesurent les enjeux : l'égalité entre les hommes et les femmes est un facteur important de développement.

Dotés d'un véritable esprit pionnier, les partenaires euro-méditerranéens ont instauré lors de la Conférence d'Istanbul des instruments de coopération uniques entre les pays partenaires. Ainsi, la Commission européenne finance-t-elle des mesures d'accompagnement visant à faire de l'égalité des genres une réalité dans le domaine des droits civils et politiques, dans celui des droits socio-économiques et du développement durable, ainsi que dans le domaine du droit à la culture et à l'information. Le système mis en place favorise la concertation entre les pays partenaires de la région, stimulant les synergies avec la société civile. Le programme régional Euromed Egalité Hommes-Femmes (EGEP) est le fruit de cette démarche novatrice. Il apporte un soutien institutionnel à neuf partenaires - l'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, le Territoire palestinien occupé et la Tunisie -, dans un esprit d'échange profitable à toute la région. Son action se situe d'abord au niveau national, pour déboucher sur des initiatives régionales communes en matière d'égalité fondée sur le genre.

Judith Neisse  
Team leader EGEP

Suite en page 2

## LA PAROLE À...

### Salwa Hadib Ganam, Autorité palestinienne : " Dans le cercle infernal de la violence, la femme est exposée à toutes les agressions "

Nous avons rencontré Madame Salwa Hadib Ganam, Secrétaire d'Etat au Ministère des affaires de la femme de l'Autorité palestinienne, lors d'un atelier régional réunissant des partenaires de notre programme. L'entretien qu'elle nous a accordé apporte un éclairage très concret sur les résultats obtenus dans le domaine de l'égalité par le Gouvernement palestinien, malgré un contexte difficile.

Interview en page 6



## EDITORIAL

Suite de la page 1

L'échange d'informations et de bonnes pratiques permet en effet à tous d'avancer plus efficacement, dans une atmosphère stimulante de coopération mutuelle. Le contenu de ce 3<sup>ème</sup> numéro de Dynamiques Genre vous le démontre concrètement.

Grâce au travail des pays méditerranéens partenaires, le programme dispose en effet maintenant d'une analyse de la situation de l'égalité entre les hommes et les femmes. L'objectif de cette analyse est d'initier des actions fondées sur des besoins réels et identifiés, qui seront validés par des ateliers dans chacun des pays ainsi que par des enquêtes auprès des acteurs concernés. L'exercice donne déjà certains résultats puisqu'il permet de tracer quelques grands axes d'intervention possibles, communs à tous les pays. Ces besoins seront communiqués par EGEP aux instances européennes qui préparent la deuxième conférence ministérielle au Maroc.

Sur le front de la lutte contre la violence faite aux femmes, de grands pas ont également été réalisés lors de l'atelier d'experts consacré à la recherche sur la violence fondée sur le genre. Le travail d'une équipe multidisciplinaire issue des pays partenaires a abouti à des recommandations précises pour les enquêtes à mener, qui seront testées à l'occasion de deux enquêtes-pilotes. L'esprit de la Conférence d'Istanbul, qui soufflera bientôt à Marrakech, réside précisément dans cette prise en compte concrète des problématiques qui, grâce à la circulation de l'information, trouvent une solution issue de la réflexion commune des pays participants, en synergie avec la société civile et en complémentarité avec les organisations internationales. Le programme Euromed Egalité Hommes-Femmes est un outil qui a pour objectif le partage de compétences et d'expériences.

Trois ans après les "Conclusions ministérielles sur le renforcement du rôle de la femme dans la société" et le Cadre d'action qui leur était adjoint, de nouveaux besoins se font sentir cependant. En effet, le Cadre d'action présente des grands axes politiques, identifie des domaines d'intervention. Aujourd'hui, les institutions gouvernementales et les acteurs de terrain ont besoin de plus de précision afin de mener le Processus d'Istanbul à sa pleine concrétisation. Le programme Euromed Egalité Hommes-Femmes - qui a le suivi du Processus d'Istanbul inscrit parmi ses missions - apporte son soutien à la Commission européenne dans la préparation de la Conférence de Marrakech, chargée de donner un nouvel élan au Processus d'Istanbul.

Nous pouvons donc vous dire que l'agenda des Ministres euro-méditerranéens est chargé. En tirant notamment profit de l'analyse de la situation dans les 9 pays concernés par EGEP, les Ministres travailleront sans doute à rendre le Cadre d'action de la Conférence d'Istanbul pleinement opérationnel. Les priorités seront établies et les modes d'action précisés, les mécanismes de suivi les plus performants identifiés, afin de faire de l'égalité hommes-femmes une priorité transversale à l'ensemble des politiques.

Nous avons souhaité, à notre façon, symboliser cette nouvelle étape dans la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes en offrant une nouvelle image à Dynamiques Genre. Les couleurs chaudes de votre newsletter symbolisent les liens unissant les partenaires du programme Euromed Egalité Hommes-Femmes qui, dans un même élan, s'investissent pour que les droits de l'homme soient les droits de la femme.

Judith Naisse  
Team leader EGEP

## ATELIER RÉGIONAL

### Violence fondée sur le

La violence fondée sur le genre sévit partout dans le monde. Elle se tapit souvent au sein des familles et, de façon plus feutrée, pénètre le monde professionnel : de la violence physique au harcèlement sexuel, elle varie d'intensité comme de nature, mais s'entoure de silence. La cerner constitue par conséquent un véritable défi pour les sociétés contemporaines.

Pour étudier ce phénomène, le programme régional Euromed Egalité Hommes-Femmes (EGEP) a organisé à Tunis, du 20 au 23 avril 2009, un atelier d'experts autour du thème "Recherche en violence fondée sur le genre : Concepts, données, méthodologie et instruments". Dans son allocution introductive, Sarra Kanoun Jarray, Ministre tunisienne de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées, a souligné l'aspect universel de la mission d'EGEP : "les résultats des recommandations en la matière constitueront un jalon important dans la consolidation du travail mondial commun, hostile à la violence à l'égard femmes". Cette violence, et plus largement les discriminations dont souffrent les femmes, constitue un véritable frein au développement. Selon Soukeina Bouraoui, Directrice exécutive du Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche (Cawtar), tous les sommets de la Ligue arabe ont souligné le lien entre l'amélioration de la situation de la femme et le processus de modernisation des pays arabes.

Le programme Euromed Egalité Hommes-Femmes apporte une valeur ajoutée au combat que mènent les pays partenaires. Selon Judith Naisse, Team leader d'EGEP, "le programme concrétise la coopération des gouvernements euro-méditerranéens dans un cadre régional élargi permettant l'échange d'expériences, de bonnes pratiques. Il permet à chacun des pays participants de tirer avantage des méthodes performantes testées par d'autres et de ne pas réitérer leurs erreurs. Plus globalement, il offre l'opportunité d'aller plus loin, ensemble, grâce à des outils harmonisés et, dans un second temps, d'élaborer et d'appliquer une stratégie régionale".

Cette stratégie a pour préalable de répondre de commun accord aux différents aspects de la question "comment circonscrire ce qu'est la violence fondée sur le genre?". Tel était l'objectif de l'atelier de Tunis. Trois approches ont été combinées afin d'y

## genre : un cadre commun



Une atmosphère d'échange et de convivialité.

répondre. Il s'agissait d'abord de prendre connaissance des outils et bonnes pratiques utilisés par les diverses études et recherches en la matière dans d'autres pays. Il fallait ensuite se mettre d'accord sur une définition commune, et harmoniser les approches conceptuelles et méthodologiques ; il convenait ensuite de formuler des recommandations pour l'élaboration d'un plan stratégique pour lutter contre la perpétration de la violence fondée sur le genre et ses causes.

Le travail des cinquante huit participants, issus d'Algérie, d'Egypte, de Jordanie, du Liban, du Territoire palestinien occupé, de Syrie, de Tunisie et du Danemark, a finalement permis de mettre au point un protocole d'enquêtes nationales, qui fera l'objet d'un test dans des pays volontaires.

Ce succès est dû en partie à l'originalité du concept de l'atelier. Il a en effet réuni des personnes venues d'horizons différents, afin d'aborder la question de façon à la fois scientifique et transversale. Des spécialistes issus d'instituts de statistiques et de centres de recherche et d'études ont ainsi côtoyé ceux qui sont amenés à utiliser les résultats qu'ils produisent : des membres de ministères et d'organismes concernés par les questions genre, des organisations de la société civile et du réseau associatif, des représentants des médias et des institutions régionales et internationales. Parmi les ministères représentés, ceux de la femme et de la famille, de la justice, de la santé, des affaires sociales, de

l'information et de l'intérieur.

Cette approche pluridisciplinaire s'est révélée très productive pour chacun des participants. Achraf Hamdane, membre du Bureau central palestinien des statistiques, en témoigne : " Je suis sorti de cet atelier avec la conviction de la nécessité, non seulement d'un travail d'unification des concepts, de la méthodologie et des outils mais de l'importance de ce travail pour établir une base d'indicateurs propres au genre dans les pays euro-méditerranéens". De même, le fait de travailler ensemble pendant quatre jours a élargi la vision que chacun se faisait de la violence fondée sur le genre, l'enrichissant des apports des autres pays ou disciplines. Salahine Khelifi, du Ministère de l'intérieur tunisien abonde en ce sens : " L'atelier m'a convaincu de la nécessité de travailler avec les organisations de la société civile pour affronter ce phénomène".

Afin que chaque intervenant puisse apporter sa contribution à l'œuvre commune, les quatre journées d'étude ont multiplié les approches, passant de sessions plénières au travail en groupes plus réduits. Cette organisation a permis d'examiner à fond la problématique afin d'aboutir à un large consensus qui renforcera l'assise des études pilotes, prévues en Jordanie et au Liban, sous l'éclairage de l'expérience tunisienne en cours.

La rencontre s'est structurée autour de trois commissions : la première a cherché à déterminer les différences et ressemblances entre les approches

des pays ; la seconde a tenté de bâtir un consensus autour de la définition de la violence fondée sur le genre ; la troisième a conçu un cadre méthodologique et conceptuel pour les études à mener dans la région.

La présentation de l'expérience de chacun des pays présents ainsi que des pays européens afin de combattre et de prévenir la violence à l'égard des femmes a mené à toute une série de recommandations concrètes pour les enquêtes à venir. Elles concernent tant la sélection des outils que la constitution de l'échantillonnage, la rédaction des questionnaires ou la mise sur pied de l'équipe qui traitera des données. Parmi ces recommandations, on peut citer la nécessité d'éviter la sous-représentation de certaines parties de la population : dans certains cas, la violence est plus fréquente au sein de populations marginalisées, souffrant de l'exclusion. La qualité qui doit être apportée à la rédaction des questions a également été soulignée : formulées en fonction des objectifs, elles éviteront d'être orientées et n'évoqueront aucun jugement moral. Ces questions seront pré-testées.

La recherche d'une définition commune de la violence fondée sur le genre a également donné lieu à une analyse approfondie. Dans bien des cas, cette violence est taboue et tolérée au sein du cercle des proches. Dans d'autres, comme celui des crimes d'honneur ou des mutilations sexuelles, par exemple, elle peut même être socialement valorisée. Face à cette situation, les pays participant à EGEP considèrent que tant la violence fondée sur le genre que la violence à l'égard des femmes doit s'envisager dans le cadre des droits humains et dans le respect des conventions internationales ratifiées par les différents pays, et en particulier la Convention de l'Organisation des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Cette violence s'exerce sur les femmes parce qu'elles sont femmes et est caractérisée par un déséquilibre dans le rapport de force entre hommes et femmes, ainsi que par le fait qu'elle est tolérée par la société.

La définition des Nations Unies relative à la violence fondée sur le genre a été retenue par l'ensemble de l'atelier. Il s'agit de " tout acte de violence dirigé



# LE PROGRAMME EN ACTION



1



2

1 Salahdine Khelifi, Ministère de l'intérieur tunisien : " L'atelier m'a convaincu de la nécessité de travailler avec les organisations de la société civile pour affronter ce phénomène".

2 Amira Ahmed, Commission syrienne des affaires de la femme : " L'atelier permet à notre travail d'atteindre un plus haut niveau".

contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée". Les participants insistent également sur la nécessité de mettre en évidence la dimension humaniste du Coran afin de combattre la violence à l'égard des femmes.

Les participants se sont également accordés sur les grandes lignes d'un cadre méthodologique destiné aux enquêtes sur la violence fondée sur le genre, qu'elle ait lieu dans la sphère publique ou privée. En effet, comme en témoigne Amira Ahmed, de la Commission syrienne des affaires de la femme, "l'aspect des méthodes utilisées dans les études et les enquêtes est très important parce qu'il permet à toutes les personnes présentes de comparer les expériences en la matière". Et cette comparaison peut se révéler d'autant plus efficace dans le cadre d'une stratégie régionale que la méthodologie est unifiée. L'option choisie est de privilégier l'approche quantitative lors des enquêtes élaborées au niveau national, à large échelle afin d'atteindre toutes les catégories concernées, tout en la combinant, lorsque nécessaire, à des approches qualitatives.

L'enquête se fondera prioritairement sur l'interview de femmes et des questionnaires, mais d'autres outils aideront à cerner la situation, tels des recensements de la population, des études nationales centrées sur la santé, etc. Les questionnaires, anonymes,

se pencheront tant sur des données sociodémographiques, que sur le type de violence exercée et la perception qu'en a la victime, la prévalence de la violence, ses auteurs, le lieu de la violence, l'attitude de la femme, de la famille, l'aide obtenue ou demandée et les conséquences de la violence. Si ce canevas est général, des variantes pourront lui être apportées selon les spécificités de chaque pays.

L'accent a également été mis sur la nécessité de favoriser une approche participative qui réunit tous les organismes concernés par le thème de la violence fondée sur le genre, tels que les ministères, les organisations non gouvernementales, les médias et ce, à toutes les étapes de l'élaboration de l'enquête. Samar Haddédine, du quotidien Erray, en Jordanie, insiste sur l'engagement nécessaire des médias : "L'atelier m'a beaucoup apporté au niveau de la nécessité de prendre en compte les concepts et sur la manière d'exploiter les statistiques et la lecture des chiffres. Ainsi j'ai compris plus que jamais le nécessaire engagement des journalistes dans les questions telles que celle de la violence fondée sur le genre et l'égalité entre l'homme et la femme, et la nécessité de leur intégration dans un cadre de référence juridique universel". Selon les participants à l'atelier, tous les médias, actifs via tous les canaux, doivent être impliqués dans une stratégie concertée : des séminaires, des brochures d'information, des rencontres, par exemple, pourraient les sensibiliser aux enjeux de l'égalité.

Le cadre est dressé. Et les enquêtes pilotes vont commencer dans la foulée.

## PUBLICATION

### Les conclusions d'Istanbul en trois langues



Le Programme Euromed Egalité Hommes-Femmes a publié les conclusions de la Conférence d'Istanbul de 2006 sur "le renforcement du rôle des femmes dans la société" en français, anglais et arabe. Cette conférence euro-méditerranéenne s'était tenue au niveau ministériel sous le patronage de la Présidence finlandaise de l'Union européenne.

Pour rappel, les ministres des 37 pays participants avaient établi ensemble un cadre d'action commun afin de renforcer le rôle de la femme dans les domaines politique, civil, social, économique, culturel, et de lutter contre la discrimination. Les conclusions d'Istanbul sont formulées en 15 articles précédés d'un préambule. Un mécanisme de suivi a également été élaboré pour ce qu'on nomme désormais le Processus d'Istanbul.

Dans son introduction à l'ouvrage, Madame Benita Ferrero-Waldner, Commissaire européenne chargée des relations extérieures et de la politique de voisinage, met l'accent sur le fait que les conclusions d'Istanbul ainsi que le cadre d'action concomitant constituent "les références les plus importantes en terme de promotion des droits des femmes et de l'égalité des genres au sein du partenariat euro-méditerranéen".

Le programme Euromed Egalité Hommes-Femmes constitue l'un des principaux mécanismes traduisant le cadre politique de la Conférence d'Istanbul. Il présente un plan d'action opérationnel avec des objectifs déterminés et un calendrier précis qui contribuent à influencer positivement les progrès vers l'égalité effective et juridique entre les hommes et les femmes dans la région euro-méditerranéenne.

## NOUVELLES DYNAMIQUES

### Enquêtes pilotes sur la violence genre

Le Liban et la Jordanie sont pressentis afin de mener chacun une enquête-pilote fondée sur les recommandations de l'atelier régional d'experts "Recherche en violence fondée sur le genre : Concepts, données, méthodologie et instruments". Ces enquêtes permettraient aux autres partenaires de bénéficier ensuite de leur expérience. La Tunisie a été chargée par ses partenaires d'élaborer un document qui servira de source d'inspiration aux enquêtes-pilotes. La Tunisie a en effet déjà entamé sa propre enquête.

## ANALYSE

# La condition féminine décortiquée dans huit pays

Le préalable à toute action est une bonne connaissance du terrain. Ainsi, le programme Euromed Egalité Hommes-Femmes s'est-il fixé comme tâche première de construire son plan de travail selon une analyse de la situation dans les neuf pays couverts.

Le programme a actuellement reçu huit rapports nationaux, élaborés selon un canevas précis. Ses expertes ont pris connaissance de leur contenu. Chaque rapport d'analyse de la situation comprend un diagnostic de la condition féminine dans le pays, et un schéma des principaux organismes qui s'occupent de la problématique. Les questions prioritaires à résoudre sont traitées selon deux axes : le premier renvoie à la Convention d'élimination de toutes les

formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW), le deuxième a trait aux recommandations de la Conférence ministérielle tenue à Istanbul en 2006 au sujet du "renforcement du rôle de la femme dans la société". Ces rapports se donnent pour ligne forte les droits humains de la femme ainsi que l'égalité homme-femme. Ils permettent de saisir le cadre légal et juridique de chacun des pays, et d'évaluer leur dynamique nationale à travers les efforts entrepris dans le renforcement des droits humains en général, et de ceux de la femme en particulier.

Les rapports intègrent également une partie propre à dynamiser la CEDAW et à s'assurer de la concrétisation du suivi du Processus d'Istanbul. Ils permettent ainsi

d'évaluer les mesures prises par chaque pays, et de dresser l'état des lieux de sa législation et de ses institutions.

La lecture d'ensemble des rapports se révèle également extrêmement instructive. Elle permet d'évaluer les opportunités qui s'offrent dans la région afin de réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle révèle également les obstacles qui se présentent et permet d'établir les priorités d'intervention. Ainsi le programme, en collaboration avec ses partenaires gouvernementaux dans chaque pays, a-t-il décidé d'organiser des ateliers sur le plan national. Ces ateliers traiteront en profondeur du rapport établi afin de transformer ses conclusions en plan d'action.

## L'ÉQUIPE

# Florence Raes, experte politiques publiques genre

Au sein du programme Euromed Egalité Hommes-Femmes, Florence Raes exerce la responsabilité du suivi des recommandations de la Conférence d'Istanbul sur le renforcement du rôle de la femme dans la société.



Florence Raes est dotée d'une licence en relations internationales, d'une maîtrise en sciences politiques de l'Université Libre de Bruxelles et d'un mastère d'études sur Amérique latine de l'Université de Londres. En tant que membre du Fonds national de la recherche scientifique belge, Florence Raes a entrepris des études sur la démocratie, la citoyenneté et les droits humains en approfondissant le thème des droits des femmes et de l'égalité fondée sur le genre. Elle a travaillé comme chercheur au Centre de sociologie politique et au Centre d'études sur l'Amérique latine de l'ULB.

Florence a également occupé, pendant 6 ans, plusieurs postes au sein du Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), en Afrique du Nord et en Amérique latine. Elle a notamment dirigé un programme régional sur la budgétisation sensible au genre et sur le thème de la réforme de l'Etat et l'égalité homme-femme. Au sein de l'UNIFEM et du Département pour le développement international du gouvernement britannique (DFID), elle a coordonné plusieurs programmes centrés sur la réduction de la

pauvreté, la bonne gouvernance, les discriminations raciales, ethniques et fondées sur le genre, la lutte contre la violence exercée à l'égard des femmes ainsi que sur l'intégration de la dimension genre dans les politiques macro-économiques. Florence a réalisé plusieurs missions de consultance nationales et internationales, en Amérique latine, en Afrique et en Europe, notamment pour évaluer et renforcer la capacité institutionnelle en vue de l'intégration de la dimension genre dans les politiques et dans les programmes d'organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux.

Ces deux dernières années, Florence Raes a occupé le poste de coordinatrice internationale du Réseau mondial des recherches autour de la participation et de la gouvernance locale, un programme de l'Institut des études en développement (IDS), de la Fondation Ford et de l'Institut POLIS (Brésil).

Florence a publié plusieurs articles et donné des conférences et formations sur la budgétisation sensible au genre, la démocratie participative et les droits humains des femmes.

INTERVIEW

## Salwa Hadib Ganam, Autorité palestinienne : “ Dans le cercle infernal de la violence, la femme est exposée à toutes les agressions ”

Nous avons rencontré Madame Salwa Hadib Ganam, Secrétaire d'Etat au Ministère des affaires de la femme de l'Autorité palestinienne, lors d'un atelier régional réunissant des partenaires de notre programme. L'entretien qu'elle nous a accordé apporte un éclairage très concret sur les résultats obtenus dans le domaine de l'égalité par le Gouvernement palestinien, malgré un contexte difficile.

### Comment nous décririez-vous l'évolution de l'égalité hommes-femmes dans le Territoire palestinien occupé ?

La Palestine a réalisé d'indéniables progrès. Elle souffre cependant d'une inertie doctrinale due à l'influence des mouvements fondamentalistes extrémistes, qui ont produit une pensée politique religieuse qui accable les femmes. Tout cela sous le joug d'une occupation considérée comme la plus longue depuis la création de l'humanité, vécue par quatre ou cinq générations, soumises aux pires formes de violence, et de manière récurrente, en tous lieux. Cette violence est devenue le pain quotidien du peuple palestinien. La violence politique fait pivoter toutes les catégories de la société dans un triangle de la mort qui commence avec les atteintes politiques et continue avec le chômage, l'augmentation du taux de la pauvreté, lesquels conduisent à leur tour à la violence. Dans ce cercle infernal, la femme est exposée à toutes les agressions d'une façon directe ou indirecte.

### Le Gouvernement palestinien s'est cependant résolument engagé pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Vous avez par exemple initié une expérience pilote dans l'enseignement...

Cette expérience, engagée par le Ministère des affaires de la femme, a été menée de façon transversale, en synergie avec d'autres institutions. Ainsi, nous avons introduit, avec le Ministère de l'éducation et de l'enseignement, l'approche genre dans le programme scolaire de la classe de 10<sup>ème</sup> (destinée aux adolescents de 15 ans). Nous avons également travaillé avec le Ministère du travail, ce qui nous a permis d'évaluer l'écart grandissant entre les hommes

et les femmes dans le domaine de l'égalité professionnelle, et en particulier quant aux opportunités de travail dont chacun bénéficie. Nous avons collaboré aussi avec les universités. Un cycle de conférences a été couronné par une réunion officielle avec leurs recteurs. A cette occasion, ils ont donné leur accord afin que la question du genre soit intégrée dans le cursus des études en sciences sociales, en sciences de l'éducation, en sciences de l'information et pour les études en questions arabes contemporaines. Cette problématique devient même une obligation pour l'obtention du diplôme de fin d'études.

### Toutes les universités vont-elles appliquer cette exigence ?

Les universités de Birzeit, d'Al Qods, d'Ennajah, oui. En revanche, l'université d'El Khalil a mis ce cours en option, avec la promesse d'en faire une obligation pour l'année universitaire à partir de septembre 2009. En plus de ce progrès, nous enregistrons d'autres signaux favorables : les étudiants du 3<sup>ème</sup> cycle (diplôme supérieur, master...) souhaitent de plus en plus choisir le thème du genre comme objet d'étude et de recherche pour leur mémoire de fin d'études. Cela révèle une évolution des mentalités au sein de la société palestinienne.

### Quels sont les indices de ce changement ?

Ce changement se manifeste par exemple lors des élections organisées dans les assemblées consultatives constituées par la société civile - tel le Parlement de la femme et le Parlement de la jeunesse - afin de suggérer des lois, comme au sein des universités, dans les écoles secondaires et d'autres encore. Nombre de ces assemblées, y compris le Parlement de la femme, sont régies par des quotas entre hommes et femmes.

### Que vous a apporté l'atelier régional organisé par le programme et consacré à la recherche en violence fondée sur le genre ?

Je considère cet atelier comme une source d'inspiration, une occasion d'apprécier les différentes stratégies



susceptibles d'être adoptées en matière de violence liée au genre. Il donne des idées quant à la manière de surmonter les obstacles.

Plus largement, le programme régional Euromed Egalité Hommes-Femmes s'harmonise avec la stratégie du Ministère des affaires de la femme, ainsi qu'avec le Plan de réforme et de développement pour la période 2008/2011. C'est pourquoi les possibilités d'interaction sont grandes, particulièrement en ce qui concerne l'échange des expertises, l'appréciation des différentes stratégies, des outils et des méthodes utilisés dans le monde arabe et ailleurs afin relever les défis. Nous avons adopté les méthodes de travail préconisées par le programme. Nous avons, par exemple, organisé une formation pour des juges, des policiers, des représentants du Ministère de l'intérieur, hommes et femmes, afin de gérer les situations de violence fondée sur le genre. J'évoque ces exemples parce qu'ils constituent le fondement d'une coopération fructueuse avec le programme.

D'autre part, nous devons tenir compte du fait qu'Euromed Egalité Hommes-Femmes constitue un mécanisme politique pour l'Union européenne, laquelle est plus que jamais sollicitée afin de jouer le rôle de garant dans la résolution du conflit palestinien-israélien. Il lui revient, ainsi qu'au Quartet, d'adopter une position officielle face aux atteintes que l'occupation israélienne ne cesse de commettre envers le Peuple palestinien.

## LES PARTENAIRES

# Le Ministère des affaires de la femme de l'Autorité palestinienne

Le Ministère a été constitué au mois de novembre 2003, afin de soutenir les luttes de la femme palestinienne : celle pour la reconnaissance du droit à l'indépendance de son Etat, d'une part ; celle pour l'obtention des droits sociaux, économiques et politiques qu'elle revendique afin de contribuer à la construction d'une société centrée sur les Droits de l'Homme, d'autre part.

Le Ministère des affaires de la femme propose des politiques afin de renforcer le statut et le rôle de la femme dans les domaines économique, social et politique. Il œuvre également à la mise en place d'une plateforme juridique et législative appropriée pour l'intégration de la femme dans le processus de développement. C'est pourquoi le Ministère s'efforce de communiquer une vision objective de la condition féminine, ni partisane, ni corporatiste. Il veille à coordonner les efforts fournis entre les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile travaillant dans le domaine de la défense des droits de la femme. Ainsi, le Ministère a-t-il renforcé son partenariat avec des institutions actives dans la défense des droits de la femme, comme l'Union générale de la femme palestinienne.

Parmi ses priorités, le Ministère place l'intégration de la question genre au sein du cursus des études universitaires et la mise en place d'une commission nationale pour combattre la violence envers la femme. Dix ministères et plusieurs associations de la société civile seront amenés à participer à cette commission, afin d'établir un plan stratégique.



## L'ÉGALITÉ DANS LE MONDE

# La Fédération internationale des journalistes dit non à la discrimination

Une soixantaine de journalistes de la Fédération internationale des journalistes a publié à la fin du mois de mai la Déclaration de Bruxelles. Elle exprime leur prise de position contre toutes les formes de discrimination exercées à l'encontre des femmes journalistes. La déclaration a été adoptée par les journalistes de 45 pays ayant participé à un séminaire international qui s'est tenu en Belgique sur le thème : "Ethique et genre : égalité dans les salles de rédaction". La déclaration insiste sur la nécessité de mettre fin à toute forme de discrimination dans la vie sociale, économique, politique et culturelle. Les journalistes signataires exigent que les questions relatives à la discrimination basée sur le genre soient mises en tête des priorités dans les plans d'action des syndicats et que toutes les formes de violence, de harcèlement sexuel, de menaces au sein de la profession soient dénoncées.

[www.ifj.org](http://www.ifj.org)

## L'ÉGALITÉ DANS LES MÉDIAS

# Journée de monitoring

La Journée mondiale d'observation de l'image de la femme dans les programmes d'information aura lieu au mois de novembre 2009. Cette initiative de monitoring est considérée comme l'une des plus importantes dans le genre au monde. Elle est organisée par l'Association mondiale pour la communication chrétienne (WACC). Cette journée vise depuis 1995, chaque cinq ans, à promouvoir une image authentique et équilibrée de la femme dans l'information. Les résultats de l'observation de 1995 montraient par exemple que 86 % des intervenants dans les séquences d'information dans les médias étaient des hommes. Les femmes ne représentaient que 17 % des expertes à qui on fait appel. L'observatoire de 2009 permettra de suivre l'évolution au niveau de l'équilibre entre hommes et femmes dans les émissions d'information selon une méthodologie commune.

[www.waccglobal.org](http://www.waccglobal.org)

## L'ÉGALITÉ SUR LE WEB

# Le Lobby européen des femmes, portail d'organisations

Le site du Lobby européen des femmes regroupe un des plus larges éventails d'organisations féminines européennes sur le Net : plus de 2000 organisations issues de 30 pays membres de l'Union européenne ou candidats à l'adhésion. Le Lobby européen des femmes vise à "promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes, au respect des droits humains des femmes, ainsi qu'à l'éradication de la violence envers les femmes, enfin, à la prise en considération systématique de l'égalité femmes-hommes dans toutes les politiques de l'Union européenne". Le site publie notamment des rapports téléchargeables élaborés par le Lobby, comme ceux relatifs à la participation de la femme dans la vie politique ou au suivi de la Conférence de Pékin, ses rapports annuels, les conclusions des congrès et séminaires qu'il organise, etc.

[www.womenlobby.org](http://www.womenlobby.org)



Suite en page 8

**LIBAN**

## Les femmes revendiquent leur place en politique

Extrait d'un article de Dalila Mahdawi, The Philadelphia Inquirer (Beyrouth, 19 juin 2009)

[...] Les Libanaises jouissent du droit de vote depuis 1953. À ce jour, dans un pays où règnent les dynasties politiques et le patriarcat, elles peinent encore à entrer en politique. Et, si malgré tout elles y accèdent, c'est "en noir", c'est-à-dire pour reprendre une place laissée vacante par un parent (homme) décédé [...].

Malheureusement, le problème de la participation des femmes à la vie politique n'a été qu'effleuré lors des élections du 7 juin. [...] Sur les 587 candidats, 12 seulement étaient des femmes, soit un maigre 2 %. Pire encore : de ces 12 candidates, quatre seulement [...] ont trouvé une place parmi les 128 membres de l'assemblée. Il faut en outre préciser qu'elles viennent toutes les quatre de grandes familles politiques. [...]

Mais, pendant cette dernière campagne électorale, jamais le pays n'a été plus proche d'un débat national sur le rôle des

femmes en politique que lors de la guerre des maximes. Le Courant patriotique libre (opposition), parodiant la maxime "Sois belle et tais-toi", a sorti une affiche "Sois belle et vote", tandis que l'Alliance du 14 mars réagissait par une autre affiche "Sois égale et vote". Il est clair que les partis voulaient attirer les électrices, mais la façon dont ils entendent faire avancer la cause des femmes est beaucoup moins évidente.

Les femmes ne pourront véritablement accéder à la gouvernance du Liban que si le pays renonce à son système actuel, figé et sectaire, pour passer à une méritocratie laïque. La commission nationale chargée en 2005 de rédiger la nouvelle loi électorale avait lancé l'idée d'un quota de 30 % de femmes, proposition qui fut rejetée. Si les partis voulaient sincèrement que la parité devienne réalité, ils pourraient aisément

imposer des quotas volontaires dans leurs propres structures, pour assurer une présence minimum de femmes tant dans les élections internes aux partis que dans les scrutins nationaux.

De fait, le Liban a l'obligation d'éliminer la discrimination fondée sur le sexe. Ayant en 1990 amendé sa constitution pour intégrer la Déclaration universelle des Droits de l'homme, Beyrouth doit transposer ces droits dans sa législation. C'est trop tard pour les législatives de cette année, mais avec un peu de bonne volonté une participation accrue des femmes libanaises pourrait devenir réalité, d'ici les municipales de 2010. [...]

Si, depuis 18 ans, les Libanaises ont le droit de mourir dans l'armée de leur pays, elles ont aussi sans doute le droit de participer à l'élaboration des lois qui gouvernent tous les citoyens libanais, hommes et femmes.

**MAROC**

Suite de la page 7

## Marrakech dirigée par une femme



La marocaine Fatima Zahra Mansouri a obtenu la présidence de la Municipalité de Marrakech. Elle a 33 ans. C'est la première femme élue à ce poste dans l'histoire de la ville et la deuxième au Maroc.



© AFP/François Guillot

**INTERNATIONAL**

## Irina Bokova, première femme à la tête de l'UNESCO

La diplomate bulgare Irina Bokova a été élue le 22 septembre à la tête de l'Unesco. C'est la première fois qu'une femme occupe ce poste depuis la naissance de la prestigieuse institution, en 1945. Irina Bokova a 57 ans. Elle est ambassadrice de son pays en France ainsi qu'auprès de l'Unesco. Mme Bokova a été élue par le Conseil exécutif de l'Unesco au terme d'un cinquième tour, par 31 voix contre 27, face à Faruk Hosni, Ministre égyptien de la culture. Son élection doit encore être confirmée en octobre par la Conférence générale, l'assemblée plénière des 193 membres de l'organisation. Neuf candidats étaient en lice, dont quatre femmes : une lituanienne, une bulgare, une équatorienne et une autrichienne.

Bulletin trimestriel trilingue du programme régional Euromed Egalité Hommes-Femmes, financé par l'Union européenne.

**Rédactrice en chef**

Judith Neisse

[judith.neisse@euromedgenderequality.org](mailto:judith.neisse@euromedgenderequality.org)

**Rédaction**

Atidel Mejbri

Evelyne Guzy

[atidel.mejbri@euromedgenderequality.org](mailto:atidel.mejbri@euromedgenderequality.org)

**PROGRAMME EUROMED EGALITÉ HOMMES-FEMMES (EGEP)**

[www.euromedgenderequality.org](http://www.euromedgenderequality.org)

[info@euromedgenderequality.org](mailto:info@euromedgenderequality.org)

**Pôle européen**

Avenue de Tyras 75

B-1120 Bruxelles, Belgique

Tél. +32 2 266 49 67

**Pôle méditerranéen**

1003 Cité El Khadra

Tunis, Tunisie

Tél. +216 71 77 35 11